

Caractérisation des écoles à la rentrée 2015 en Champagne-Ardenne

EN BREF

À la rentrée 2015-2016, l'enseignement du premier degré champardennais repose sur : 1 198 écoles publiques et privées, dont 340 écoles maternelles, 396 écoles élémentaires et 462 écoles primaires ; 5 698 classes, dont 1129 classes en écoles maternelles, 1945 classes en écoles élémentaires et 2624 classes en primaire.

Comme au niveau national, et principalement en raison de l'évolution démographique (-820 élèves), la baisse du nombre d'écoles et des classes constatée l'an dernier se poursuit dans l'académie : -33 écoles et -40 classes.

Le secteur public repose sur 1141 écoles, majoritairement implantées dans des communes rurales, de plus petite taille. L'académie de Reims a impulsé un important mouvement de regroupement des écoles. Ainsi, 303 écoles relèvent du réseau pédagogique intercommunal concentré (RPIC), 209 du réseau pédagogique dispersé (RPID) et 629 écoles restent hors réseau pédagogique intercommunal. En un an, l'académie a perdu 15 écoles et 22 classes en RPID mais a gagné 3 écoles et 5 classes en RPIC.

Tous secteurs et niveaux d'enseignement confondus, le nombre moyen d'élèves par classe reste stable dans l'académie (23 élèves contre 23,8 élèves en moyenne au niveau national). Les écoles haut-marnaises comptent en moyenne 3,1 élèves de moins par classe que celles de la Marne, les effectifs des écoles des Ardennes et de l'Aube se situant dans des situations intermédiaires.

rectorat de l'académie de Reims

1 rue Navier - 51082 Reims cedex

www.ac-reims.fr

contacter le service prospective et statistiques :

sps@ac-reims.fr

Sur les 1 954 communes de la région, 664 (soit 34%) accueillent au moins une école du 1^{er} degré. En septembre 2015, 131 053 écoliers rejoignent l'une des 1 198 écoles de la région : 1 141 écoles publiques accueillent 118 882 enfants, 54 écoles privées sous contrat en scolarisent 11 963 et 3 écoles privées hors contrat prennent en charge 208 écoliers.

Des classes moins chargées dans le public

À la rentrée scolaire 2015, dans la Marne, département le plus peuplé de Champagne-Ardenne, le système éducatif du premier degré repose sur 483 écoles : 455 écoles publiques scolarisent 50 230 élèves et 28 écoles privées (soit 5,8%) en totalisent 6 509 (soit 11,5%). Dans les Ardennes, le réseau se structure autour de 216 écoles publiques pour 25 162 écoliers et 11 écoles privées (4,8%) pour 2 163 élèves (7,9%). L'Aube compte 296 écoles publiques pour 28 424 élèves et 15 écoles privées pour 2 694 élèves ; enfin la Haute-Marne totalise 174 écoles publiques sur un total de 177 pour 15 066 élèves sur 15 871.

Les écoles totalisent 2 387 classes dans la Marne, 1 338 dans l'Aube, 1 207 dans les Ardennes, et 766 en Haute-Marne. Avec 10,4% des classes, la part de l'enseignement privé est logiquement plus importante dans la Marne ; elle atteint 7,5% dans l'Aube, 6,7% dans les Ardennes et 4,2% en Haute-Marne.

Fig 1 : nombre d'écoles, de classes et d'écoliers par département et secteur d'enseignement

Département	Type d'école	Écoles		Classes		Élèves		E/C		
		Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Public+
Ardennes	Maternelle	1	41	1	118	25	2695	25,0	22,8	22,9
	Élémentaire		42		195		4148		21,3	21,3
	Primaire	10	133	80	813	2138	18319	26,7	22,5	22,9
Total Ardennes		11	216	81	1126	2163	25162	26,7	22,3	22,6
Aube	Maternelle	1	87	1	291	10	6943	10,0	23,9	23,8
	Élémentaire	1	117	4	509	108	11555	27,0	22,7	22,7
	Primaire	13	92	96	437	2576	9926	26,8	22,7	23,5
Total Aube		15	296	101	1237	2694	28424	26,7	23,0	23,3
Marne	Maternelle		174		614		14704		23,9	23,9
	Élémentaire		185		1032		23988		23,2	23,2
	Primaire	28	96	248	493	6509	11538	26,2	23,4	24,4
Total Marne		28	455	248	2139	6509	50230	26,2	23,5	23,8
Haute Marne	Maternelle		36		104		2261		21,7	21,7
	Élémentaire		51		205		4095		20,0	20,0
	Primaire	3	87	32	425	805	8710	25,2	20,5	20,8
Total Haute Marne		3	174	32	734	805	15066	25,2	20,5	20,7
Académie	Maternelle	2	338	2	1127	35	26603	17,5	23,6	23,6
	Élémentaire	1	395	4	1941	108	43786	27,0	22,6	22,6
	Primaire	54	408	456	2168	12028	48493	26,4	22,4	23,1
Total général		57	1141	462	5236	12171	118882	26,3	22,7	23,0

En conjuguant nombre de classes et nombre d'élèves, force est de constater que les départements, comme les secteurs d'enseignement, ne vivent pas les mêmes conditions d'accueil des écoliers. Les classes des écoles privées sont en moyenne plus chargées que celles des écoles publiques : respectivement 26,3 et 22,7 élèves. Dans le secteur public, les écoles haut-marnaises comptent en moyenne 3,0 élèves de moins par classe que les écoles du département de la Marne, les écoles publiques des Ardennes et de l'Aube se trouvant dans des situations intermédiaires.

Pour répondre au morcellement administratif des territoires et gérer leur faible densité de population, les collectivités locales et les services de l'éducation nationale recourent aux regroupements pédagogiques intercommunaux pour les écoles publiques. Ils sont dits « dispersés » quand chaque école réunit les élèves de

plusieurs communes par niveau pédagogique en gardant son statut juridique et sa direction d'école ; ils sont appelés « concentrés » quand l'ensemble des élèves des communes concernées est scolarisé dans une école de l'une des communes. Parmi les 1 141 écoles publiques, 303 appartiennent à un RPI concentré et 209 à un RPI dispersé. Alors que les premières représentent 26,6% des écoles de l'académie et scolarisent 28,1% des écoliers, la part des secondes est de 18,3% pour 7,0% d'élèves. Les RPIC sont proportionnellement plus présents dans les Ardennes et dans la Marne (respectivement 32,4% et 38,7% des écoles) alors que les RPID sont plus courants dans l'Aube et la Haute-Marne (respectivement 31,1% et 25,9% des écoles), conséquence logique du nombre de communes relativement élevé au regard de la superficie de ces départements.

Fig 2 : nombre d'écoles, de classes et d'écoliers par département, type de communes et appartenance ou non à un RPI

Département	RPI	Commune rurale			Commune urbaine			Ensemble		
		Écoles	Classes	Élèves	Écoles	Classes	Élèves	Écoles	Classes	Élèves
Ardennes	Hors RPI	28	82	1942	88	234	11714	116	316	13656
	RPIC	48	133	6861	22	37	3252	70	170	10113
	RPID	29	52	1265	1	5	128	30	57	1393
Total Ardennes		105	267	10068	111	276	15094	216	543	25162
Aube	Hors RPI	61	218	5910	125	354	17011	186	572	22921
	RPIC	18	57	2132				18	57	2132
	RPID	91	153	3319	1	2	52	92	155	3371
Total Aube		170	428	11361	126	356	17063	296	784	28424
Marne	Hors RPI	53	171	4002	184	525	26357	237	696	30359
	RPIC	122	414	11456	54	177	7001	176	591	18457
	RPID	42	66	1414				42	66	1414
Total Marne		217	651	16872	238	702	33358	455	1353	50230
Haute Marne	Hors RPI	35	127	3180	55	141	7090	90	268	10270
	RPIC	37	117	2590	2	6	107	39	123	2697
	RPID	42	85	1900	3	11	199	45	96	2099
Total Haute-Marne		114	329	7670	60	158	7396	174	487	15066
Académie	Hors RPI	177	598	15034	452	1254	62172	629	1852	77206
	RPIC	225	721	23039	78	220	10360	303	941	33399
	RPID	204	356	7898	5	18	379	209	374	8277
Total général		606	1675	45971	535	1492	72911	1141	3167	118882

Des classes moins chargées en éducation prioritaire

Pour réduire les disparités socio-économiques entre territoires, le ministère de l'éducation nationale a successivement mis en place plusieurs dispositifs dits « éducation prioritaire » ; en 2015, il s'agit des Rep et des Rep+. Dans l'académie, le dispositif Rep concerne 89 écoles publiques dont 28 dans la Marne, 26 dans l'Aube, 22 dans les Ardennes et 13 écoles en Haute-Marne. Le dispositif Rep+ se concentre sur 58 écoles publiques : 25 dans la Marne, 18 dans les Ardennes, 11 dans l'Aube et 4 en Haute-Marne. Alors que 18,3% des écoliers de l'académie sont accueillis dans des réseaux de l'éducation prioritaire, leur part s'établit à 24,4% dans les Ardennes, département au profil social le plus défavorisé, 15,3% dans la Marne, département globalement moins marqué par les difficultés socio-économiques, 20,3% dans l'Aube et 14,1% en Haute-Marne.

En moyenne, le nombre d'élèves est inférieur de 1,2 à 0,6 dans l'éducation prioritaire par rapport aux écoles hors éducation prioritaire. Le même phénomène est observé, globalement, au niveau des territoires : -1,6 à -1,2 élèves par classe pour les Ardennes, -1,7 à -0,7 pour la Marne, -0,1 à 0,0 pour l'Aube et, -1,9 à +07 élèves pour la Haute-Marne.

Fig 3 : nombre d'écoles, de classes et d'élèves par département et dispositif de formation

Département	Type d'école	Hors EP				Rep				Rep+				Rep et Rep+
		Écoles	Classes	Élèves	E/C	Écoles	Classes	Élèves	E/C	Écoles	Classes	Élèves	E/C	
Ardennes	Maternelle	32	80	1854	23,2	3	15	329	21,9	6	23	512	22,3	31,2%
	Élémentaire	33	134	2872	21,4	4	26	523	20,1	5	35	753	21,5	30,8%
	Primaire	111	624	14290	22,9	15	125	2716	21,7	7	64	1313	20,5	22,0%
Total Ardennes		176	838	19016	22,7	22	166	3568	21,5	18	122	2578	21,1	24,4%
Aube	Maternelle	69	205	4964	24,2	11	57	1289	22,6	7	29	690	23,8	28,5%
	Élémentaire	104	402	9173	22,8	9	69	1533	22,2	4	38	849	22,3	20,6%
	Primaire	86	378	8520	22,5	6	59	1406	23,8					14,2%
Total Aube		259	985	22657	23,0	26	185	4228	22,9	11	67	1539	23,0	20,3%
Marne	Maternelle	151	496	12036	24,3	11	49	1091	22,3	12	69	1577	22,9	18,1%
	Élémentaire	162	861	20145	23,4	12	77	1693	22,0	11	94	2150	22,9	16,0%
	Primaire	89	439	10340	23,6	5	34	729	21,4	2	20	469	23,5	10,4%
Total Marne		402	1796	42521	23,7	28	160	3513	22,0	25	183	4196	22,9	15,3%
Haute-Marne	Maternelle	30	75	1655	22,1	4	17	343	20,2	2	12	263	21,9	26,8%
	Élémentaire	44	151	3089	20,5	5	35	606	17,3	2	19	400	21,1	24,6%
	Primaire	83	399	8196	20,5	4	26	514	19,8					5,9%
Total Haute-Marne		157	625	12940	20,7	13	78	1463	18,8	4	31	663	21,4	14,1%
Total général		994	4244	97134	22,9	89	589	12772	21,7	58	403	8976	22,3	18,3%

Plus d'écoles primaires en Haute-Marne

La démographie de la commune, en particulier le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés, et l'appartenance à un regroupement ou un dispositif pédagogique impactent la taille des écoles, leur nature et leur niveau d'enseignement. Ainsi, parmi les 1 198 écoles de l'académie, 340 sont des écoles maternelles - elles ne comportent que des classes pré élémentaires - 396 sont des écoles élémentaires, 462 des écoles primaires qui mêlent des classes pré élémentaires et élémentaires. Alors que 94,7% des écoles privées sont des écoles primaires, la répartition des écoles publiques est plus équilibrée : 29,6% de maternelles, 34,6% d'élémentaires et 35,8% de primaires. Tous secteurs de formation confondus, l'Aube et la Marne, départements les plus urbains et les plus importants, comptent plus d'écoles maternelles et élémentaires ; à l'inverse, les Ardennes et la Haute-Marne, plus rurales, privilégient le mélange des niveaux avec des proportions d'écoles primaires plus importantes : 63% et 50,8%.

Six écoles sur dix ont moins de cinq classes

Dans l'Aube, tous secteurs de formation confondus, 17,4% des écoles ne comptent qu'une seule classe ; leur part est de 9,0% en Haute-Marne, 7,5% dans les Ardennes et 7,7% dans la Marne, contre 10,4% dans l'académie. À l'autre extrémité, 17,2% des écoles de l'académie totalisent au moins 8 classes ; cette proportion est de 24,2% dans les Ardennes, 17,4% dans la Marne, 14,1% en Haute-Marne et de 13,5% dans l'Aube.

Les écoles privées sont de plus grande taille : 61,4% d'entre elles comptent au moins 8 classes alors que leur proportion n'est que de 15,0% dans le secteur public (dont 11,3% écoles hors RPI, 3,5% écoles en RPIC, et 0,2% école en RPID) même s'il convient de relativiser cet écart eu égard à leur faible nombre en général et leur absence dans les RPI.

Fig 4 : répartition des écoles selon le nombre de classes

Département	Secteur	Nombre de classes								Total
		1 classe	2 classes	3 classes	4 classes	5 classes	6 classes	7 classes	8 classes et plus	
Ardennes	Privé	9,1%	0,0%	9,1%	18,2%	9,1%	0,0%	0,0%	54,5%	100%
	Public	7,4%	13,0%	16,7%	10,2%	11,6%	11,6%	6,9%	22,7%	100%
Total Ardennes		7,5%	12,3%	16,3%	10,6%	11,5%	11,0%	6,6%	24,2%	100%
Aube	Privé	6,7%	0,0%	6,7%	13,3%	0,0%	13,3%	0,0%	60,0%	100%
	Public	17,9%	12,8%	16,6%	13,2%	12,8%	9,1%	6,4%	11,1%	100%
Total Aube		17,4%	12,2%	16,1%	13,2%	12,2%	9,3%	6,1%	13,5%	100%
Marne	Privé	3,6%	0,0%	10,7%	3,6%	14,3%	3,6%	0,0%	64,3%	100%
	Public	7,9%	13,2%	17,1%	16,7%	13,4%	13,0%	4,2%	14,5%	100%
Total Marne		7,7%	12,4%	16,8%	15,9%	13,5%	12,4%	3,9%	17,4%	100%
Haute-Marne	Privé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	66,7%	100%
	Public	9,2%	18,4%	23,0%	13,8%	10,9%	9,2%	2,3%	13,2%	100%
Total Haute-Marne		9,0%	18,1%	22,6%	13,6%	10,7%	9,0%	2,8%	14,1%	100%
Académie	Privé	5,3%	0,0%	8,8%	8,8%	8,8%	5,3%	1,8%	61,4%	100%
	Public	10,6%	13,8%	17,8%	14,1%	12,5%	11,1%	5,0%	15,0%	100%
Total général		10,4%	13,2%	17,4%	13,9%	12,4%	10,9%	4,8%	17,2%	100%

Le nombre de classes varie aussi selon la nature de l'école. Si 69,1% des écoles maternelles s'organisent autour de 2 à 4 classes, 11,5% n'en comptent qu'une. La répartition des écoles élémentaires est plus équilibrée : 19,9% tournent sur une classe, 25,8% fonctionnent sur 2 à 4 classes, 33,8% sur 5 à 7 classes et 20,5% se fondent sur au moins 8 classes.

Des écoles en RPI plus petites

À la rentrée 2015, 46,4% des écoles publiques en RPID comptent entre 2 et 4 classes et 48,8% ne fonctionnent que sur 1 classe. En RPIC, 50,5% des écoles publiques comptent entre 2 et 4 classes et 2,6% ne fonctionnent que sur 1 classe. L'écart de situation des écoles hors réseau vis-à-vis des RPIC est faible puisque ces proportions y sont de 43,2% et 1,7%. La proportion d'écoles d'une seule classe en RPID s'explique largement par la nature du dispositif mais ne s'y réduit pas. En effet, la part des écoles publiques d'une classe en RPID varie de 33,3% en Haute-Marne à 54,3% dans l'Aube en passant par 50% dans les Ardennes et 52,4% dans la Marne.

Fig 5 : répartition des écoles publiques selon le nombre de classes, le département et leur appartenance ou non à un RPI

Département	RPI	1 classe	2 classes	3 classes	4 classes	5 classes	6 classes	7 classes	8 classes et +	Total
		Hors RPI	0,9%	12,1%	21,6%	11,2%	12,1%	12,9%	6,9%	
Ardennes	RPIC	0,0%	11,4%	8,6%	11,4%	14,3%	12,9%	10,0%	31,4%	100%
	RPID	50,0%	20,0%	16,7%	3,3%	3,3%	3,3%	0,0%	3,3%	100%
	Total Ardennes	7,4%	13,0%	16,7%	10,2%	11,6%	11,6%	6,9%	22,7%	100%
Aube	Hors RPI	1,6%	4,8%	19,9%	18,8%	16,1%	13,4%	8,1%	17,2%	100%
	RPIC	0,0%	0,0%	27,8%	0,0%	33,3%	11,1%	22,2%	5,6%	100%
	RPID	54,3%	31,5%	7,6%	4,3%	2,2%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
Total Aube	17,9%	12,8%	16,6%	13,2%	12,8%	9,1%	6,4%	11,1%	100%	
Marne	Hors RPI	2,5%	5,9%	16,9%	19,8%	15,2%	12,2%	6,3%	21,1%	100%
	RPIC	4,5%	16,5%	20,5%	15,9%	14,2%	17,0%	2,3%	9,1%	100%
	RPID	52,4%	40,5%	4,8%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
Total Marne	7,9%	13,2%	17,1%	16,7%	13,4%	13,0%	4,2%	14,5%	100%	
Haute-Marne	Hors RPI	1,1%	10,0%	16,7%	15,6%	15,6%	14,4%	3,3%	23,3%	100%
	RPIC	0,0%	17,9%	46,2%	20,5%	2,6%	7,7%	2,6%	2,6%	100%
	RPID	33,3%	35,6%	15,6%	4,4%	8,9%	0,0%	0,0%	2,2%	100%
Total Haute-Marne	9,2%	18,4%	23,0%	13,8%	10,9%	9,2%	2,3%	13,2%	100%	
Académie	Hors RPI	1,7%	7,3%	18,6%	17,3%	14,9%	13,0%	6,5%	20,5%	100%
	RPIC	2,6%	14,5%	21,5%	14,5%	13,9%	14,5%	5,3%	13,2%	100%
	RPID	48,8%	32,5%	10,0%	3,8%	3,3%	0,5%	0,0%	1,0%	100%
Total académie	10,6%	13,8%	17,8%	14,1%	12,5%	11,1%	5,0%	15,0%	100%	

■ Source et champ des données

Les données sont extraites de DECIBEL et correspondent aux effectifs du constat de rentrée 2015-2016, pour les écoles publiques et privées.

■ Pour en savoir plus

« [constat de rentrée du 1er degré 2015-2016](#) », Rectorat de Reims, Note d'information n°58, octobre 2015.

« [Données complémentaires par bassin de formation](#) », Rectorat de Reims, décembre 2015

« Localisation des écoles du 1er degré en 2015-16 », Rectorat de Reims, cartotheque, décembre 2015

« [Effectifs du 1er degré par bassin de formation en 2015-16](#) », Rectorat de Reims, cartotheque, décembre 2015

Dossier réalisé par :

Victor NZOBOUNSA

Service Prosp.et Stat., Ingénieur de recherche

Éric VAILLANT

Service Prosp.et Stat., responsable du service